

<h1>CCAS de Lorient</h1>	Horaires d'ouverture <i>Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15, le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.</i>	Mairie de Lorient 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient
<i>Retrouvez votre page</i>	CCAS > Les solidarités	tél : 02 97 02 22 00

Les solidarités



Les personnes en difficulté peuvent s'adresser au service *Solidarités* du CCAS de Lorient pour s'informer sur les aides individuelles existantes de la structure et de ses partenaires sur le territoire (Conseil général, Caisse d'allocations familiales, Mission locale).

Ces aides ne peuvent être envisagées que si les ressources du demandeurs le permettent et sous réserve de résider à Lorient depuis plus de trois mois.

- **CCAS**, 50 cours de Chazelles à Lorient. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h. Téléphone : 02 97 02 23 67
- **Conseil général du Morbihan**. Direction des affaires sanitaires et sociales. 32 bd de la Résistance à Vannes. Téléphone : 02 97 54 78 00
- **Caisse d'allocations familiales** (CAF). 26 rue de Clisson à Lorient. 0810 25 56 10
- **Mission locale**. 44 avenue de la Marne à Lorient. 02 97 21 42 05

Les solidarités
Aides individuelles
Publics sans domicile stable
Accès aux soins
Epicerie sociale
Economies d'énergie